



Saint Vincent à Toulon la Montagne, avec Mgr Najeeb, archevêque chaldéen de Mossoul

## Éditorial

### Fraternité

Nous le savons tous, le commandement nouveau de l'Évangile nous exhorte à vivre la charité fraternelle. Dans une société tellement fragmentée en archipels, sujette à la violence verbale et physique, en proie à la dénonciation et la délation, le mot de « fraternité » pleure et crie. Il est pourtant inscrit aussi sur les frontons de nos mairies. Nos communautés chrétiennes, comme celle de Corinthe que l'apôtre Paul recadre sur la personne du Christ, source de l'unité et de la communion véritables, sont elles-mêmes marquées parfois par des divisions, des luttes de pouvoir, des tensions, des incompréhensions. Voilà un grand défi pour nous tous : nous aimer les uns les autres comme Jésus nous aime. Cela passera par la conversion de chacun : changer son regard sur l'autre, laisser de côté ses jugements téméraires, retenir sa langue de vipère, pardonner, sourire, « faire l'éloge » des autres comme Jonathan fit à son père Saül l'éloge de David (cf 1 S 19,4) afin qu'il ne le tue pas.

Nous venons de vivre une journée des « laïcs en mission ecclésiale » passionnante sur les 5 essentiels de la vie chrétienne, les célébrations de Saint Vincent avec les confréries et archiconfrérie, une fête de l'unité des chrétiens tout à fait réussie, et une visite émouvante de l'archevêque de Mossoul. Ce mois-ci, le diocèse connaîtra les « 24 heures pour Dieu » avec une centaine de jeunes confirmands, une journée de formation sur l'exhortation « Christus vivit », une rencontre des 20 prêtres de moins de 75 ans pour évoquer les années à venir, l'appel décisif des catéchumènes, et le lancement des petits groupes de lectio divina pour le Carême.

Je souhaite redire à chacun l'appel de Jésus à vivre la fraternité. Sur cette base, nous ferons l'Église d'aujourd'hui et de demain, une Église qui laisse ses vieux démons de côté et se tourne vers la Mission avec une joie rayonnante.

✠ **François TOUVET**  
Évêque de Châlons



### Infos locales.....p.2

- Projets 2020
- Réunion des prêtres de moins de 75 ans
- Église et protection des données
- La Saint Valentin autrement
- Lectio divina - Carême
- Avis important
- Appel décisif des catéchumènes
- Assemblée générale de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes



### Infos nationales.....p.3

- Déclaration du conseil permanent de la conférence des évêques de France : le projet de révision des lois de bioéthique



### Église Universelle .....p.4

- Message du pape pour la journée mondiale du malade, le 11 février 2020



### Officiel.....p.4

- Prêtres et diacres jubilaires en 2020



Projets 2020



**Foire exposition 28 août au 7 septembre**

Rendez-vous incontournable de la rentrée économique, politique, sociale et commerciale, la foire de Châlons comptera un stand supplémentaire qui viendra encore enrichir la diversité de ses exposants : celui de l'« Église catholique de Champagne-Ardenne ». **Du 28 août au 7 septembre**, les diocèses de Châlons et Reims s'allieront pour proposer un savoir faire dans un domaine où ils n'auront pas de concurrents. Une façon pour l'Église d'être innovante et missionnaire, là où on ne l'attend pas forcément !



**Servants d'autel : direction Rome !**

Le pèlerinage national des servants d'autel à Rome, qui aura lieu **du 23 au 29 août** prochains. Tous les jeunes garçons et filles au service de la liturgie (servants(es) d'autel, servantes d'assemblée), à partir de 10 ans accomplis au jour du départ, pourront vivre une expérience ecclésiale concrète au-delà de leur propre paroisse. Renseignements et inscription jusqu'au 31 mars sur :

[chalons.catholique.fr/servants/](http://chalons.catholique.fr/servants/)

**Réunion des prêtres de moins de 75 ans**

Lundi 10 février, Monseigneur Touvet retrouvera tous les prêtres de moins de 75 ans afin d'échanger avec eux les perspectives et projets pour la vie et le ministère des prêtres dans les années à venir dans le diocèse. Un temps de pause et de discernement pour renforcer la foi et le courage de ceux qui sont les premiers collaborateurs de l'évêque.

**Église et protection des données**

Jeudi 30 janvier, une trentaine de responsables de services et de paroisses du diocèse, ont reçu une première formation sur le sujet de la protection des données. M. Grassin, ancien gendarme ayant travaillé dans le domaine de la cyber sécurité, aujourd'hui consultant pour une trentaine de diocèses en France, a expliqué aux participants

les grands principes de la protection des données personnelles dans le cadre de la vie de l'Église. Un exposé vivant et clair, qui permettra avec son aide (il devient DPO - Délégué à la Protection des Données - en titre du diocèse, chargé de nous accompagner) de nous améliorer graduellement, tant pour la collecte, le traitement, la conservation, la suppression des données. Le tout étant d'être à la fois conforme à la réglementation européenne et à l'esprit de l'Évangile.

Toute demande d'information, communication suppression, accès et autre aux données personnelles, peut être adressée à :

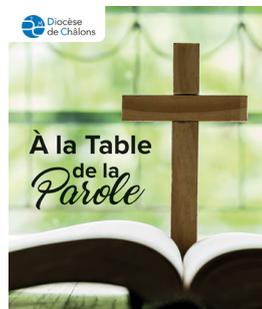
[dpo@chalons.catholique.fr](mailto:dpo@chalons.catholique.fr)

**La Saint Valentin autrement**

Le 14 février, notre société fête l'amour et le couple. Un cadeau ou un resto ? Face à cette alternative, une autre Saint Valentin est possible ! Pour les couples mariés à l'Église il y a 1 an, 2 ans, 5 ans, 50 ans ou plus, la pastorale des familles propose 2 soirées pour se dire merci pour toutes ces années, regarder le chemin parcouru ensemble, et prendre un moment pour son couple... sous le regard du Seigneur qui a béni cette union.

**Vignoble** : Vendredi 7 février, 19h30 à Cramant.

**Brie** : Vendredi 14 février, 19h30 à Sézanne.



**LECTIO divina Carême 2020**

Suite au succès qu'il a rencontré l'an dernier, le livret pour vivre une lectio divina pendant le Carême est ré-édité cette année pour accompagner les paroisses qui le souhaitent. Pour en commander, n'hésitez pas à vous adresser à l'évêché par mail :

[eveche@chalons.catholique.fr](mailto:eveche@chalons.catholique.fr)

**Avis important**

ATTENTION ! Le camp neige de la Pastorale des jeunes, qui était prévu du 24 au 29 février à Bus-sang, est annulé.

**Appel décisif des catéchumènes**

Dimanche 1<sup>er</sup> mars à 10 h 30, à l'église Sainte Thérèse de Châlons, les futurs baptisés seront appelés par l'évêque à recevoir dans la prochaine célébration de Pâques les sacrements de l'initiation chrétienne.

**Assemblée générale de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes** : une messe d'action de grâce sera célébrée à 10 h 30 en la basilique de l'Épine, présidée par Monseigneur Touvet. À 14h, témoignage de sœur Bernadette Moriau, reconnue par l'Église comme la 70<sup>ème</sup> miraculée de Lourdes.



## Déclaration du conseil permanent de la conférence des évêques de France : le projet de révision des lois de bioéthique.

*Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 6, 7 et 8 janvier 2020, tient à exprimer son inquiétude devant le projet de révision des lois de bioéthique dont la discussion au Sénat se prépare.*

Dans l'état actuel du projet de loi, trois points particuliers engageraient encore davantage notre société française dans des contradictions insolubles. S'ils étaient adoptés définitivement, ils témoigneraient d'une grave méprise quant à ce qu'est l'éthique, méprise qui, si elle n'était pas clarifiée, serait de l'ordre de l'insouciance pour l'avenir.

1. Soumettre, comme le veut la loi, l'engendrement par PMA d'un nouvel être humain à un « projet parental » est discutable. Le pouvoir ainsi reconnu aux parents ne risque-t-il pas de devenir absolu ? Comment le projet de loi va-t-il exprimer la pleine reconnaissance du droit de l'enfant qui est une « personne » ? En effet, établir des critères applicables aux adultes qui veulent devenir parents pour autoriser ou non ceux-ci à bénéficier d'une technique d'AMP ne suffira pas à garantir une prise en compte suffisante de la dignité de l'enfant. Le respect de l'enfant devrait être la considération première.

2. La légalisation de la filiation sans père ni ascendance paternelle et de la maternité par simple déclaration de volonté, devant le notaire, sans que la femme vive la gestation, met en œuvre « l'in vraisemblable », ont pu dire certains. Est-il juste d'entraîner la société dans cet engrenage ? Notre République est basée sur le respect de la conscience. Cela ne commande-t-il pas de prévoir le recours à l'objection de conscience pour ceux et celles, les notaires par exemple, qui se refuseraient, en conscience, à être engagés malgré eux dans la réalisation de cet « invraisemblable » ? Cette clause de conscience s'impose aussi à propos de l'IMG. Sans une telle expression dans la loi du respect de la conscience de chacun, n'irions-nous pas vers la mise en place d'une police de la pensée, contraire à notre liberté démocratique ?

3. L'extension du diagnostic pré-implantatoire ouvre la voie à une sélection accrue des enfants à naître, sélection que notre pays professe pourtant de refuser en souhaitant une société inclusive. Un « eugénisme libéral », dépendant de la décision des parents potentiels ou du parent potentiel, serait ainsi toléré. Des parents ayant un enfant portant une maladie génétique nous alertent publiquement sur la « déshumanisation » que produirait un tel tri sélectif. Vouloir l'enfant sans aucun variant génétique est non seulement une illusion, mais ce serait aussi « déshumaniser » notre humanité !

Ces trois points sont significatifs de la fuite en avant dans laquelle sont prises nos sociétés occidentales soumises au libéralisme et aux lois du marché : les désirs individuels y sont exacerbés par l'apparente satisfaction que la conjonction des techniques médicales et juridiques semble promettre.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui prennent au sérieux les enjeux de la loi en discussion. Nous saluons les parlementaires qui travaillent à mettre de la lucidité et du bon sens éthique à propos de l'humain dans le texte de la loi. Nous encourageons les citoyens inquiets à faire connaître leurs réserves et à exprimer leurs points de vue. Nous redisons que tout enfant humain est appelé à grandir dans le déploiement de sa liberté et dans le respect de sa dignité, en communion avec tous les autres, et cela tout au long de sa vie, quelle que soit son origine ethnique ou sociale, sa religion ou son absence de religion et son orientation sexuelle. Aucun être humain ne peut en traiter un autre comme un objet.

### *Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France*

*Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF,*

*Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF,*

*Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Amiens, vice-président de la CEF,*

*Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,*

*Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois,*

*Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers,*

*Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,*

*Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux,*

*Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,*

*Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.*

MGR MICHEL AUPETIT

**HUMANAE  
VITAE**  
UNE PROPHÉTIE



**Pour enrichir le sujet :** Alors que le projet de loi bioéthique est actuellement débattu au Sénat, Mgr Aupetit vient de publier un essai dans lequel il propose une relecture inédite de l'encyclique de Paul VI. « Il faut prendre conscience de la beauté de la relation de l'homme et de la femme dans leur union, du don qu'ils se font l'un à l'autre »



**Message du pape pour la journée mondiale du malade, le 11 février 2020**

Crédit photo : Vatican Media



Chers frères et sœurs,

**1.** Les paroles que Jésus prononce : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai » (Mt 11, 28) indiquent le mystérieux chemin de la grâce qui se révèle aux simples et qui offre un soulagement à ceux qui peinent et qui sont fatigués. Ces mots expriment la solidarité du Fils de l'homme, Jésus-Christ, face à une humanité affligée et souffrante. (...) En cette XXVIIIème Journée Mondiale du Malade, Jésus adresse son invitation aux malades et aux opprimés, aux pauvres qui savent bien qu'ils dépendent entièrement de Dieu et qui, blessés par le poids des épreuves, ont besoin de guérison. (...)

**2.** Pourquoi Jésus-Christ nourrit-il ces sentiments? Parce qu'il s'est fait faible lui-même, faisant ainsi l'expérience de la souffrance humaine et recevant à son tour le réconfort du Père. (...)

**3.** Chers frères et sœurs malades, la maladie vous place d'une façon toute particulière parmi ceux qui sont « fatigués et opprimés », ceux qui attirent le regard et le cœur de Jésus. C'est de là que vient la lumière pour vos moments d'obscurité, l'espérance pour votre réconfort. Il vous invite à aller à lui : « Venez ». (...) Dans votre condition, vous avez certainement besoin d'un lieu pour vous réconforter. L'Église veut être toujours davantage et toujours mieux l'« auberge » du bon Samaritain qu'est le Christ (cf. Lc 10, 34), (...) C'est dans cette œuvre de réconfort envers les

frères malades que se situe le service du personnel de santé, médecin, infirmiers, agents sanitaires et administratifs, aides-soignants et volontaires. (...)

**4.** Chers agents du monde de la santé, toute intervention diagnostique, préventive, thérapeutique, de recherche, de soin et de rééducation, s'adresse à la personne malade, où le substantif « personne » prime toujours sur l'adjectif « malade ». Par conséquent, votre action doit tendre constamment à la dignité et à la vie de la personne, sans jamais céder à des actes de nature euthanasiste, de suicide assisté ou de suppression de la vie, pas même quand le stade de la maladie est irréversible. (...) Rappelons que la vie est sacrée, qu'elle appartient à Dieu et, par conséquent, qu'elle est inviolable et qu'on ne peut en disposer (cf. Instr. Donum vitae, n. 5 ; Enc. Evangelium vitae, n. 29-53). (...)

**5.** En cette XXVIIIème Journée Mondiale du Malade, je pense aux nombreux frères et sœurs qui, dans le monde entier, n'ont pas la possibilité d'accéder aux soins, parce qu'ils vivent dans la pauvreté. Je m'adresse donc aux institutions sanitaires et aux Gouvernants de tous les pays du monde, afin qu'ils ne négligent pas la justice sociale au profit de l'aspect économique. (...) Je remercie de tout cœur les volontaires qui se mettent au service des malades, en allant souvent suppléer les carences structurelles et en reflétant, par des gestes de tendresse et de proximité, l'image du Christ bon Samaritain.

Je confie à la Vierge Marie, Santé des malades, toutes les personnes qui portent le poids de la maladie, avec leurs familles, ainsi que tous les personnels de santé. Je vous assure que je suis proche de vous tous dans la prière et je vous envoie de grand cœur la Bénédiction apostolique.

*Du Vatican, le 3 janvier 2020,  
Mémoire du Saint Nom de Jésus  
FRANÇOIS*

Source : Zenit.org



Scannez le code  
pour visualiser l'article  
en intégralité.

**Église Universelle**



**Officiel**

**Prêtres et diacres jubilaires en 2020**

- **75 ans de sacerdoce**  
Père François VAXELAIRE ( ordonné en 1945)
- **60 ans de sacerdoce**  
Père Claude NICOLAS (1960)  
Père Henri PETIPAS (1960)  
Père Étienne ROLLET (1960)
- **25 ans de sacerdoce**  
Père Gaspard KOMISER (1995)  
Père Claude VIGNIER (1995)

